

Le 05 avril 2023

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2023

**Le menu du conseil municipal du mercredi 5 avril était copieux, avec 52 points à l'ordre du jour. Parmi les sujets délibérés, les élus ont voté en faveur de la Charte de la mixité sociale pour faciliter l'accès au logement des foyers, et le droit de préemption des locaux commerciaux et artisanaux sur le périmètre sauvegardé. Des votes favorables ont également entériné le nouveau schéma directeur vélo qui fixe les orientations pour encourager la pratique cyclable. Enfin, les élus ont adopté à l'unanimité la mise en place d'un budget vert, une méthode analytique du budget permettant d'analyser les dépenses et leurs effets pour la lutte contre le changement climatique.**

#### **Mise en place du budget vert**

Ce nouvel outil de pilotage et de gestion voulu par la Ville de Bayonne a pour but de mettre en adéquation le budget de la Ville avec le Projet de Transition écologique et solidaire. L'analyse du budget s'appuiera sur un classement des dépenses de la Ville selon quatre critères :

- Très favorable : dépenses avec un impact très positif sur le climat aujourd'hui et demain.
- Favorable sous condition : dépense permettant une réduction des émissions, mais insuffisante pour la neutralité carbone.
- Neutre : dépense sans impact significatif sur la trajectoire de la neutralité carbone.
- Défavorable : incompatible avec la neutralité carbone.

La mise en place de cet outil complexe permettra un arbitrage prenant en compte l'intérêt écologique des investissements. Après analyse le budget de l'année 2023, comprenant notamment des aménagements, des constructions et des rénovations, est classé pour 7 % en très favorable et 42 % en favorable, soit près de la moitié des dépenses (49 %) classée favorable.

#### **La Charte de la mixité sociale**

La Ville de Bayonne compte près de 27 % de logement social. Sa position exemplaire ne l'empêche pas de s'engager une nouvelle fois en faveur du logement pour tous, en créant une Charte de la mixité sociale. Afin de concilier l'atteinte des objectifs inscrits au programme local de l'habitat communautaire (PLH) dans un contexte de tensions sur le marché immobilier, cette charte, établie en partenariat avec les acteurs de la construction et de la réhabilitation, a été adoptée par les élus en séance du 5 avril 2023. Elle se concrétisera par un engagement moral puis opérationnel des producteurs de logements du territoire, et elle sera complétée à terme par une modification du plan local d'urbanisme (PLU).

## **Le droit de préemption des locaux commerciaux, un levier en faveur du commerce et de l'artisanat**

Afin de soutenir les activités commerciales nécessaires au quotidien des habitants et des usagers du centre-ville et de la place des Gascons, et contribuer à la régulation du marché, la Ville de Bayonne a confirmé en séance, la définition d'un périmètre de sauvegarde du commerce de proximité avec l'instauration d'un droit de préemption. Ce dispositif vient compléter la taxation sur les locaux commerciaux inexploités instaurée depuis 2016 afin de favoriser notamment l'attractivité commerciale du centre-ville.

## **La transformation vélo se poursuit à Bayonne**

Le schéma directeur du vélo vise à accompagner de manière encore plus volontariste le développement de la pratique du vélo à Bayonne. Déjà pleinement mobilisée en faveur des mobilités actives, la Ville de Bayonne a pour ambition de répondre aux enjeux de transition écologique et énergétique, mais également aux enjeux de santé et vise une part modale de 8% en faveur des mobilités actives. Ce nouveau schéma directeur vélo permettra d'atteindre les objectifs fixés.

Relations presse de la Ville de Bayonne - 05 59 46 63 01 - [presse@bayonne.fr](mailto:presse@bayonne.fr)